

**COMPTE-RENDU**  
**SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt et le neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BROCHARD Bruno, maire de Moléans (convocation du 03/12/2020).

**Présents** : Mr Brochard Bruno, *Maire*, Monsieur Grare Jean-Luc, *1<sup>ère</sup> Adjoint*, Monsieur Plessis Laurent, *2<sup>ème</sup> Adjoint*, Madame Renoncé-Seigneuret Maryline, Monsieur MBRENGA TEH NZOGNINNGAMBY Brossinsongo, Madame Girard Corinne, Madame Vella Sophie, Madame Maupou Emmanuelle, Monsieur Leite de Carvalho José, Conseillers municipaux.

**Absent excusé** : Monsieur Bruneau Patrice, conseiller municipal.

**Absent non excusé** : Monsieur SERREAU Sébastien, conseiller municipal.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame GIRARD Corinne a été nommée secrétaire de séance.

.....

*Monsieur Brochard demande si le compte-rendu de séance du 10/11/2020 soulève des observations. Le compte rendu est approuvé et signé séance tenante par les membres présents.*

**Délibération n° 2020DEC55 : Décision modificative budgétaire n°4**  
**Reprise excédent budget assainissement M49 au budget principal M14**

Le conseil municipal de MOLEANS, réuni sous la présidence de Monsieur Brochard Bruno, Maire,

*Monsieur Brochard Bruno rappelle aux membres du conseil les délibérations prises en séance du 12 mars 2020 (N°2020 014) approuvant le compte administratif 2019 du budget général de la commune M14 et en séance du 16 juin 2020 (N°2020 0022) ainsi que le budget primitif 2020 et les résultats reportés en investissement pour la somme de 23 447,88 € et en fonctionnement pour la somme de 205 307,19 €.*

*Monsieur Brochard Bruno rappelle également aux membres du conseil la délibération du 12 mars 2020 (n°2020 013) concernant le transfert des résultats de clôture 2019 issus du budget assainissement vers le budget principal M14 de la commune :*

<i>Excédent de fonctionnement</i>	<i>= 67 926,58 €</i>
<i>Déficit d'investissement</i>	<i>= - 53 559,62 €</i>
<i>Soit un excédent de clôture de</i>	<i><b>14 366,96 €</b></i>

Suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes du Grand Châteaudun au 01/01/2020, cet excédent de clôture par délibération citée ci-dessus a été repris au budget principal M14 en 2020 ; cependant, l'excédent de clôture, arrondi à la somme de 14 367 €, a été imputé en recettes de fonctionnement à l'article 7561 Régies au lieu d'être repris pour la somme exacte soit 14 366,96 € dans l'excédent de la commune, soit à l'article 002.

« in fine », le conseil municipal, compte-tenu de la clôture du budget assainissement eaux usées M49 suite au transfert de la compétence assainissement à la Communes du Grand Châteaudun au 01/01/2020 ; ces sommes étant maintenues dans le budget principal M14 conformément à la délibération n°2020 013 visée le 27/03/2020 :

décide de reprendre au BP2020 M14 à l'article 001 (dépenses d'investissement) : - 53 559,62 €

décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

**Affectation en réserves 1068 :** 53 559,62 €  
(couverture du besoin de financement : recette budgétaire à l'article 1068 au BP 2020)

**Solde disponible de fonctionnement :** 14 366,96 €  
à reprendre à l'article 002 au BP 2020 M14 comme suit :

C/7561 Régies = - 14 366,96 €  
C/002 solde d'exécution reporté = + 14 366,96 €

**Délibération n° 2020DEC56 : FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION 2020**

Le conseil municipal de Moléans sollicite l'attribution du contingent attribué aux communes de 300 à 599 habitants du FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION concernant tous les travaux de l'année 2020 :

**TRAVAUX HT :**

Fabrication d'un placard sur mesure dans salle mairie :	4 646,73 €
Travaux de bordures et caniveaux Rue de Vucennes :	18 202,00 €
Travaux de bordures de trottoirs Rue de Vucennes :	19 985,00 €
Travaux de terrassement Rue de Vucennes	19 384,50 €
Travaux de pose de collecteur et bouche assainissement Rue de Vucennes :	20 595,00 €
Travaux de bordures et caniveaux Hameau Dheury :	20 200,00 €
Bardage salle polyvalente situation n°1 (nov 2019) :	11 861,50 €
Bardage salle polyvalente situation n°2 (2020) :	11 861,50 €
Rénovation couverture de la cantine côté cour :	3 768,20 €

**Le montant total des travaux 2020 s'est élevé à : 130 504,43 € HT**

**Délibération n° 2020DEC57. DM N°5 Virements de crédits**

Le conseil approuve les virements de crédits suivants :

**SECTION INVESTISSEMENT RECETTES :**

Art 024 produits de cessions = - 300,00 €  
Art 28041512 = + 300,00 €

**SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES :**

Art 022 dépenses imprévues = - 300,00 €  
Art 6811 dotations aux amortissements = + 300,00 €

**Délibération n° 2020DEC58 : TARIFS 2021 LOCATIONS SALLE POLYVALENTE**

Le conseil municipal, après délibération décide à l'unanimité d'appliquer pour l'année 2021 les tarifs de location de la salle polyvalente ci-dessous :

**HABITANT COMMUNE OU HORS COMMUNE :**

- VIN D'HONNEUR, RÉUNIONS : ..... 45 €  
+ Chauffage facturé en période hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : 28 €

**HABITANT LA COMMUNE :**

. location week-end (forfait 2 jours **sans chauffage** : hors période d'hiver)..... 100 €  
. location week-end (forfait 2 jours **avec chauffage** période du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)..... 150 €

- LOCATION HORS WEEK-END : 75 € la journée + 30 € chauffage en période hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril

**HABITANT HORS COMMUNE :**

. location week-end (forfait 2 jours **sans chauffage** hors période hiver)..... 260 €  
. location week-end (forfait 2 jours **avec chauffage** période du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)..... 310 €

- LOCATION HORS WEEK-END : 170 € la journée + 30 € chauffage en période hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril

Pour toute location, la caution à remettre à la réservation est de 500 € en chèque libellée à l'ordre du TRESOR PUBLIC CHATEAUDUN, accompagnée d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

**ENTRETIEN DE LA SALLE POLYVALENTE ET DES PIECES ANNEXES (CUISINE, SANITAIRES) NON FAIT : 50 €** seront facturés si le ménage a été constaté inexistant (salle principale, cuisine, sanitaires).

### **Délibération n° 2020DEC59 : TARIFS 2021 CONCESSIONS CIMETIERE**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'appliquer en 2021 les tarifs des concessions du cimetière de Moléans comme suit :

#### **CONCESSIONS CIMETIERE :**

- . Concession 15 ans\* : 80 €
- . Concession 30 ans\* : 120 €
- . Concession 50 ans\* : 300 €

*\*Les concessions sont renouvelables.*

#### **TAXE DE SUPERPOSITION** (applicable au-delà de deux places réglementaires) :

- . concession de 15 ans : 40 € en + par place (s)
- . concession de 30 ans : 60 € en + par place (s)
- . concession de 50 ans : 150 € en + par place (s)
- . concession perpétuelle : 500 € en + par place (s)

#### **CONCESSIONS COLUMBARIUM :**

- . concession 30 ans : 700 €
- . concession 50 ans : 1 200 €

#### **JARDIN DU SOUVENIR :**

Dispersion des cendres : 50 €

Les familles souhaitant l'inscription du nom du défunt sur la stèle prévue à cet effet prendront en charge la gravure suivant les caractéristiques ci-après :

Gravure à la feuille d'or – Lettres 24 mm de haut et chiffres 20 mm de haut – inter ligne 15 mm – police « times » - largeur utilisable maxi 750 mm

*Les acquisitions se font au fur et à mesure des demandes*

### **Délibération n° 2020DEC60 : INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le conseil municipal décide de reconduire les taux des indemnités du maire et des adjoints votés lors de la délibération du 27 mai 2020 visée le 16/06/2020 sous le n°20200020 pour l'année 2021.

### **PROJETS DE TRAVAUX 2021**

**F.D.I. 2021** : *Le règlement et le calendrier du Fonds départemental d'investissement (FDI) 2021 dit que les dossiers complets doivent être saisis et validés via la plateforme Extranet à partir du 4 janvier jusqu'au 12 février 2021, délai de rigueur. Une délibération précisant le projet retenu, le montant de la dépense hors taxe, l'échéancier, la notice explicative des travaux, les devis ou estimation financières ainsi que le plan de financement sont les pièces nécessaires à fournir pour le dépôt du dossier.*

Un tour de table est fait :

- Réfection de l'église : des devis ont été demandés
- Acquisition d'un véhicule électrique
- Aménagement sécurité Valainville : ralentisseurs ou écluses, inversement des sens de priorité, installation de panneaux stop rue du Petit Bois des deux côtés
- Réfection des trottoirs à l'entrée de Valainville en venant de Châteaudun.
- Boîte à livres
- Placard produits d'entretien de la mairie
- Travaux de bardage et chauffage de la cantine (reporté en 2021 vacances de février).

### CONTRAT DE MAINTENANCE ERI CONCEPT

Un devis avait été demandé à ERI CONCEPT pour la maintenance informatique (le contrat avec la Sté PROMOSOFT devant être renouvelé en 2021). Le devis présenté est de l'ordre de 69€/mois.

Le conseil municipal à l'unanimité ne retient pas la proposition.

### ASSOCIATION DES SCHLEROSE EN PLAQUES

Le conseil municipal à l'unanimité ne donne pas suite à la demande de subvention.

### WEBINAIRE CIMETIERE (Territoires d'Energies) INFO GEO

Monsieur Grare a suivi une démonstration de l'utilisation d'un logiciel « cimetière » avec Info Géo en webinaire.

Le logiciel est gratuit. Seule une prestation pour la géolocalisation par un drone est à prévoir par la collectivité d'un montant de 1500 €.

Le prestataire informatique SEGILOG sera consulté pour connaître les dispositions de mise en place du logiciel sur BERGER LEVRAULT.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Les colis de Noël pour les personnes de 70 ans et plus seront distribués à partir du 15 décembre prochain par les conseillers municipaux.

**Séance levée à 21H15**

#### Signatures :

Brochard Bruno	Grare Jean-Luc	Plessis Laurent
Maire	1 <sup>ER</sup> adjoint	2 <sup>ème</sup> adjoint

Conseillers municipaux :                      Renoncé-Seigneuret Maryline                      Mbrennga Teh Nzogninngamby Brossinsongo

Girard Corinne <u>Secrétaire de séance</u>	Vella Sophie	Serreau Sébastien <b><u>Absent non excusé</u></b>
---	--------------	--

Bruneau Patrice <b><u>Absent excusé</u></b>	Leite de Carvalho José	Maupou Emmanuelle
--	------------------------	-------------------